



LA FRANCE ET L'EUROPE : QUE CHANGE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

COMPTE-RENDU

avec Dominique David, le 7 mai 2012, à Bruxelles

Pour Dominique David, directeur exécutif de l'Ifri, les résultats de l'élection présidentielle appellent plusieurs analyses.

En premier lieu, François Hollande a été élu car il incarnait un cadre, une cohérence quand le président sortant était insécurisant pour l'opinion publique française en raison de ses changements de pieds, par exemple passant de la défense des résultats européens aux attaques contre l'espace Schengen, et son agressivité au cours de la campagne. Dans une certaine mesure, pour D. David, F. Hollande a été élu sur un programme de calme et de normalité.

Le président élu exprime l'ambivalence de l'opinion publique envers la construction européenne : positive concernant le concept, mais retenue du fait du pessimisme global, de la perception d'une dérive libérale ainsi que d'une incompréhension de son architecture institutionnelle. Il s'agit donc pour François Hollande de « réorienter l'Europe », autre manière de soutenir l'idée de repolitiser l'Europe selon D. David, en maintenant des liens privilégiés avec l'Allemagne, tout en développant ceux avec la Pologne, la Belgique, l'Espagne entre autres. Le réchauffement des relations avec Varsovie, nouvel acteur majeur de l'Union européenne (UE), sera à cet égard un enjeu important pour la politique européenne de F. Hollande.

Selon D. David, le message que cherche à faire passer le nouveau président à l'UE est le suivant : « le sérieux budgétaire : oui ; l'austérité à vie : non ». Pour lui, la combinaison du libéralisme anglo-saxon et du juridisme allemand ne font pas une stratégie. Si le traité budgétaire devrait être ratifié en France, cela se fera sans modifier la Constitution, mais en l'inscrivant dans le corps juridique français.

Insuffler une nouvelle dynamique à l'UE passe par des choix politiques clairs qui ne doivent pas résulter de fatalités économiques et budgétaires, explique D. David. C'est dans cet esprit que F. Hollande demande à ce que soient ajoutés par des négociations intergouvernementales quatre propositions d'un mémorandum sur la croissance : la création d'euro-obligations ; l'extension des capacités de prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) ; l'utilisation des reliquats des fonds structurels ; et l'instauration, fût-ce en France, de la taxe sur les transactions financières (TTF).

Concernant la politique étrangère française, les changements seront tout sauf violents selon D. David. Si l'on observera une relative désaméricanisation par rapport au président sortant, la présidence de F. Hollande sera davantage marquée par des inflexions.

Sur l'OTAN, il n'y aura pas de conséquences politiques lourdes, mais une réévaluation de la position française, avec un moindre engagement, particulièrement en termes de présence physique. Le retrait d'Afghanistan se fera en concertation avec les alliés et dans les « normes techniques possibles ». La dissuasion nucléaire française sera quant à elle préservée dans ses deux composantes aérienne et navale.

On devrait à l'inverse observer une modification du discours, sans affecter la position, sur deux acteurs : l'Iran et la Turquie. Les objectifs fondamentaux à l'égard de Téhéran devraient rester les mêmes, c'est-à-dire le respect du traité de non-prolifération (TNP), les négociations et les sanctions, mais la tonalité devrait être moins agressive et moins néo-conservatrice à la française. Quant à la Turquie, le discours pourrait être plus conciliant et plus ouvert, même si aucune perspective d'adhésion au cours de son mandat n'est envisageable.

L'Europe de la défense sera aussi un enjeu pour F. Hollande. Celui-ci souhaite que des discussions aient lieu autour d'un concept stratégique européen, en faisant mention de deux axes privilégiés pour la France, le franco-britannique et le franco-allemand, et en souhaitant garantir une base industrielle et technologique de défense européenne. Aux yeux de D. David, ces propos remarquables restent toutefois vagues, et le président élu sera désormais obligé de livrer des propositions précises à ses partenaires européens.

François Hollande devra travailler en harmonie avec les deux écoles de la politique étrangère française présentes chez les socialistes, l'une classique, plutôt védrino-gaullo-mitterrandienne, ayant une certaine idée de l'autonomie de la France et de sa place dans le monde, et l'autre plutôt néo-conservatrice à la française, militant pour des choix directs et interventionnistes.

D. David insiste en conclusion sur trois aspects : la volonté de repolitiser l'UE est le message principal que la France souhaitera porter en Europe. La France pourrait en outre jouer un rôle moteur dans une redéfinition des rapports entre l'OTAN et l'UE dans une perspective post-Afghanistan, ce qui arrangerait particulièrement les affaires des socialistes français, coincés entre deux politiques de défense. Enfin, si la France « socialiste » depuis le 6 mai semble isolée dans l'Europe libérale, elle ne l'est en réalité pas tant que ça. Désormais, la politique européenne de la France est paradoxalement plus prévisible, et la question de la croissance au sein de l'UE, portée au cours de la campagne présidentielle par F. Hollande, se retrouve au centre d'un débat où les lignes bougent, que ce soit du côté de Mario Draghi, Mario Monti ou même Angela Merkel, bien que les différents acteurs n'aient pas la même définition des termes.

Ce compte-rendu a été rédigé par Thomas Brisson.